

1330 avait moins de cônes orange dans la ville qu'il y en a en ce moment. En gros, il y a peut-être des éléments de conjoncture qui font que ça occasionne davantage. Et ça aurait été intéressant quand même aussi d'avoir ces données-là. Vous allez peut-être nous dire qu'on outrepassé notre mandat puis avec raison.

Mme VÉRONIQUE DUCLOS :

1335 Bien non, puis pour nous c'est toujours intéressant de parler des données qu'on est capable d'obtenir et de pouvoir les voir. On a tendance à les mettre plusieurs années, parce que juste une année ça ne veut pas dire grand-chose.

Mme VÉRONIQUE DUCLOS :

1340 Puis c'est pour ça que c'est neuf ans. On essaie d'avoir des portraits plus de cette manière-là. Cependant, quand il y a des aménagements qui sont faits sur des territoires on est capable de faire un avant après, mais on va prendre quelques années avant et quelques années après pour s'assurer que ça soit juste pour qu'on n'ait pas juste des accidents, justement des artéfacts de quelque chose qui serait artificiel.

LA PRÉSIDENTE :

1350 Bien. Alors, on n'a pas d'autres questions. Il me reste à vous remercier.

Mme ANNE PELLETIER :

Merci à vous.

Mme VÉRONIQUE DUCLOS :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1360 Bonne fin de soirée. Alors, j'inviterais monsieur Nicolas Zoghby, s'il vous plaît.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1365 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1370 Bonsoir, Monsieur. Prenez place.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1375 Bonsoir. Donc, moi je suis ici en tant que simple citoyen pour présenter mes observations du mont Royal, du projet pilote qu'on a eu cette année. Bien, dans le fond, avant de présenter ce que j'ai à présenter ce soir. Je veux juste vous montrer deux captures-écrans que j'ai prises récemment. Donc, un de votre site Web qui montre qu'environ deux tiers de ces 1 400 personnes sont satisfaites de l'interdiction du transit.

1380 Je sais qu'il y avait beaucoup de pétitions, beaucoup de sondages qui ont donné beaucoup de résultats différents. Donc, c'est un sondage. Ce n'est pas des élections à la grandeur de la ville évidemment. Mais je pense qu'il faut se rappeler de ça à la base et de ce sondage par Radio-Canada qui a été publié sur la page Facebook il y a quelques jours, qui montre le trois quarts des gens qui sont pour l'interdiction. On s'entend, encore une fois c'est 1 000 votes. Ce n'est pas... bon c'est juste ça, mais quand même.

1385 Moi ce que j'ai constaté cet été en allant sur la montagne plusieurs fois, bien des fois juste comme ça pour le fun, mais aussi, je suis guide touristique. Donc, j'y vais souvent avec des touristes. J'amène des gens. Je fais souvent le tour de ville en autocar. Je passe par Remembrance et Camillien-Houde. Donc, on s'arrête des fois au Lac-aux-Castors pour une petite pause. Ensuite, je les amène au belvédère Camillien-Houde. Des fois on s'arrête à la maison Smith aussi puis on les amène jusqu'au belvédère, jusqu'au chalet, jusqu'au belvédère.

1390 Et ce que j'ai remarqué c'est que c'est beaucoup plus paisible qu'avant. On débarque de l'autobus ou on arrive là, on entend les oiseaux. On se sent comme si on était dans un vrai parc. Ce qui n'était pas du tout le cas l'an passé. C'est toute une amélioration.

1400

J'espère, j'ose espérer que la Ville va continuer dans cette direction-là et de finaliser, de faire quelque chose de permanent avec les aménagements temporaires qu'on a vus l'an passé.

1405

Ceci étant dit. Bon, il y a des petites choses à améliorer, c'est sûr. Comme si on pense au transport en commun. En rouge ça, c'est les autobus actuellement ils viennent de l'ouest et de l'est pour amener les gens à la montagne. Donc, moi je me demande pourquoi il n'y a pas de ligne directe vers le centre-ville, à partir du centre-ville. J'imagine qu'il y a beaucoup de gens, surtout des touristes qui veulent visiter la montagne, qui doivent s'amuser à prendre le métro jusqu'à Montréal et puis ensuite prendre un bus. Ce n'est pas toujours simple. Donc, un bus soit à partir de Guy-Concordia ou à partir de la Place-des-Arts.

1410

Donc, quelque chose pour la STM. Je pense que ça, c'est nécessaire d'avoir un lien direct à partir du centre-ville et évidemment davantage de services pour que les gens puissent rejoindre la montagne.

1415

L'accès par l'ouest est aussi difficile. Difficile pour le transport actif, aussi transport en commun si on y vient en autobus puis on débarque la 165 puis on veut marcher jusqu'en haut.

1420

Il ne faut pas oublier qu'en 2011 ou en 2010 il y a eu une tentative de la Ville de Montréal de mettre en place une bande cyclable bidirectionnelle du côté nord du chemin Remembrance. Ce n'était pas protégé par les bollards. Donc, Vélo-Québec avait demandé à la Ville d'effacer ça au plus vite parce que ce n'était pas du tout sécuritaire. Il y a encore quelque chose à faire dans ce bout-là.

1425

Si on enlève le transit automobile, c'est sûr qu'il y a beaucoup moins de voitures qui passent là. Est-ce que c'est toujours pertinent d'avoir un rond-point ou un semi-rond-point comme ça. Donc, il faut que ça nous amène à réfléchir sur qu'est-ce qu'on veut avoir à l'entrée ouest de la montagne. Donc, pourquoi pas une simple intersection classique en T. Donc, c'est la chose la plus simple. Un trottoir ou une piste cyclable. En tout cas, une façon d'y aller de façon plus sécuritaire que maintenant.

1430

Le belvédère soleil que je trouve génial. Je sais qu'il y a beaucoup de commentaires

1435 positifs et négatifs dessus, mais bon, c'est sûr qu'il y a moyen d'améliorer ça du côté esthétique. Puis aussi le fait que bon, ça devient un îlot de chaleur, c'est super chaud avec le bois et le soleil. Donc, peut-être un petit d'ombre ne fait pas de tort.

1440 Ce que j'ai remarqué c'est le passage piéton qui est du côté sud. C'est ça, il est du côté sud en ce moment. Je me demande la pertinence pourquoi pas le mettre du côté nord de la voie Camillien-Houde. La raison pourquoi je dis ça, c'est parce que dans le fond, en le mettant du côté sud, les cyclistes doivent rouler dans la voie, dans la seule voie qui reste pour monter la côte. Tandis que les cyclistes qui descendent la côte ont un accotement plus large. Je me dis que peut-être que les cyclistes qui montent la côte aimeraient plus avoir l'accotement qui est large plutôt que les cyclistes qui descendent la côte, qui roulent de toute façon à la même vitesse ou plus ou moins la même vitesse que les voitures.

1445 Il y a peut-être aussi d'autres détails, mais je me demande pourquoi pas le mettre de l'autre côté de la voie Camillien-Houde.

1450 L'ancien tunnel qu'il y avait là, jadis, il y a longtemps, on s'entend, qui n'existe plus évidemment. Il est étroit. Donc, il n'est pas très large.

1455 Premièrement, une petite parenthèse. Ça serait bien d'avoir des escaliers pour monter vers la boucle de la croix à partir du chemin. Donc, à la droite de la photo. Ça permettrait aux gens de rejoindre, à partir du belvédère Camillien-Houde, bien à partir du chemin de monter plus facilement.

1460 Pour le passage qui est étroit et qui donne en ce moment pas de place aux piétons et même aux cyclistes peu de place. Personnellement, je veux proposer deux solutions que vous allez voir à la prochaine diapositive.

Un, c'est d'élargir l'accotement d'un côté seulement et ne pas avoir l'accotement du côté qui descend. Donc, même concept que tantôt. Les cyclistes qui montent, on donne plus d'espace contrairement aux cyclistes qui descendent.

1465 Et l'autre solution, tout simplement c'est des feux en alternance, soit les fins de semaine seulement, quand il y a beaucoup d'achalandage ou bien en tout temps, un ou l'autre.

1470 Et ça, c'est des schémas. C'est approximatif la largeur de la chaussée. À gauche
c'est les feux de circulation en alternance avec assez d'espace sur le côté comme ça on n'a
pas un autobus qui frôle un cycliste dans l'autre sens. Ou bien tout simplement d'enlever
l'accotement d'un côté et mettre ça juste d'un côté seulement.

1475 À gauche, ce qu'on voit la photo à gauche. Ça, ça permet un petit peu plus de
cohabitation pour les piétons, parce que ça donne quand même deux mètres, plus la zone,
le tampon entre l'accotement et la route. Parce que je pense que c'est primordial d'avoir
accès, pour les piétons, d'avoir accès à partir de Camillien-Houde vers le belvédère Soleil.

1480 Puis en arrivant au belvédère Camillien-Houde, moi je veux faire le commentaire par
rapport au stationnement que vous avez pour les autocars touristiques. Il y a beaucoup,
beaucoup de trafics, d'achalandage d'autocars qui vient là. Et c'est une excellente façon de
montrer la ville à ces gens qui viennent visiter. Et d'habitude ils sont là dix minutes
maximum, dix, quinze minutes.

1485 Ceci étant dit, en ce moment il y a juste une place qui est réservée pour les autocars.
Donc, c'est la place qui est encerclée en rouge.

1490 Il y a souvent des autocars qui sont stationnés en double ou à travers. Il y a des fois
ça peut jouer avec la sécurité des lieux un petit peu. Donc, pourquoi pas quelque chose un
petit peu plus en deux places officielles.

1495 Et puis ensuite, les toilettes publiques. Ça, je pense que c'est quelque chose qui
beaucoup, beaucoup de gens apprécieraient sur le belvédère Camillien-Houde. Je ne sais
pas si point de vue logistique ça se fait ou non, mais je sais que tout se fait.

1500 Si on regarde ce qui s'est passé cet été, on voit qu'il y a beaucoup de gens qui sont
pour. On voit évidemment qu'il y a des gens qui sont contre. Je pense qu'il y a moyen
d'améliorer ça un petit peu et de faire en sorte que bon, le but principal c'est de continuer
l'interdiction du transit à travers l'été prochain. Et peut-être éventuellement que ça soit
quelque chose de permanent, donc à l'année.

Mais aussi d'améliorer les petits trucs, les petits détails. Parce qu'on dit souvent :

1505 « Le diable est dans les détails. » Donc, l'entrée à l'ouest est complètement à refaire. Il y a d'autres petits détails.

Mais sinon, personnellement j'ai été très satisfait de voir ce qui s'est passé puis j'ai hâte de voir l'an prochain.

1510 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est fini?

M. NICOLAS ZOGHBY :

1515 Oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez terminé?

1520 **M. NICOLAS ZOGHBY :**

Oui, oui.

1525 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Alors, on aurait peut-être une première question.

LE COMMISSAIRE :

1530 Pouvez-vous revenir sur le dessin représentant les pistes cyclables avec l'auto. Avant ça, avant ça.

1535 Là, je ne suis pas sûr que j'ai bien compris votre présentation. La piste de droite c'est celle qui monte?

M. NICOLAS ZOGHBY :

1540 Dans les deux photos, oui c'est ça, dans les deux diagrammes. Oui, oui. À droite c'est celle qui descend.

LE COMMISSAIRE :

1545 Qui descend, O.K.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1550 Oui. Et à gauche c'est celle qui monte.

LE COMMISSAIRE :

1555 Autrement dit, pour qu'on comprenne bien la logique. C'est que vous faites descendre les vélos dans la même voie que l'auto?

M. NICOLAS ZOGHBY :

Oui.

1560 **LE COMMISSAIRE :**

Mais vous faites monter...

M. NICOLAS ZOGHBY :

1565 C'est ça.

LE COMMISSAIRE :

1570 C'est O.K. Je voulais être sûr que j'ai bien compris. Ça paraissait le contraire. Pouvez-vous répéter ce que vous avez dit sur le canyon.

LA PRÉSIDENTE :

1575 Pendant qu'on est sur ce même graphique-là. Les piétons où est-ce qu'ils sont là-dedans?

M. NICOLAS ZOGHBY :

1580 Bien, ils ne sont pas dans le diagramme ici. Mais dans le diagramme à gauche, puisqu'il y a deux point cinq mètres, c'est sûr qu'il n'y a pas beaucoup d'espace dans ce canyon. Donc, à gauche ça, c'est déjà une nette amélioration à ce qu'on a en ce moment. En ce moment, je ne sais pas exactement, je pense que c'est plus ou moins un mètre qu'on a.

1585

LA PRÉSIDENTE :

Oui, oui.

1590

M. NICOLAS ZOGHBY :

Donc là, à deux point cinq mètres on a déjà un petit peu plus d'espace pour que les piétons puissent marcher du côté gauche, bien du côté extérieur.

1595

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1600

LE COMMISSAIRE :

Pour les autos là, trois point quatre ce n'est pas beaucoup ça, c'est beaucoup ça?

M. NICOLAS ZOGHBY :

1605

Bien, je sais qu'il y a des rues qui sont... bon c'est sûr que j'ai mis trois point quatre, mais ça peut être...

LE COMMISSAIRE :

1610 Parce que si on met la vitesse plutôt basse, disons 30, même 40 kilomètres. On a besoin de moins large.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1615 Bien, tant mieux si on fait ça.

LE COMMISSAIRE :

1620 Tout le monde souhaite ça ici. C'est ça qu'on a entendu à date. Actuellement c'est 40, mais il y en a qui propose de baisser ça à 30.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1625 C'est sûr que ça fait partie du... je n'ai pas mentionné ça, parce qu'il y a beaucoup de choses. J'ai mis trois point huit mètres en pensant aux autobus qui font les virages et tout ça, donc dans le pire des cas. Puis avec un point cinq juste pour pas que ça touche à l'accotement. Mais effectivement, c'est un peu large trois point huit.

LE COMMISSAIRE :

1630 Oui. Il y a moyen si on fait, par exemple des chaussées surélevées avec une autre couleur, et cetera. C'est sécuritaire sans qu'on ait besoin de mettre un mur nécessairement qui prend lui aussi de la place.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1635 Oui. Bien, c'est ça. Il y a plusieurs solutions. Il y a l'histoire du surélevé. Il faut faire attention avec ça, parce que si l'accotement n'est pas assez large puis il y a une perte de contrôle ou quelque chose, bien le cycliste peut être en danger.

1640 Donc, si on veut faire que ça soit surélevé, il faut qu'on fasse attention à ce genre d'aménagement. Pas que ça soit comme dix centimètres, mais juste une couple de

centimètres.

1645 **LE COMMISSAIRE :**

Oui, mais on en voit à Amsterdam. On en voit dans les villes nordiques.

1650 **M. NICOLAS ZOGHBY :**

Oui. C'est ça, ça se fait.

LE COMMISSAIRE :

1655 Pour le canyon, j'ai perdu votre explication. Pouvez-vous répéter s'il vous plaît, je m'excuse.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1660 Celui-là?

LE COMMISSAIRE :

Oui. Vous avez suggéré des feux de signalisation.

1665

M. NICOLAS ZOGHBY :

Ah, des feux en alternance.

1670 **LE COMMISSAIRE :**

Comme moyen, en alternance. Puis l'autre solution avant c'était quoi? Vous avez suggéré deux choses.

1675 **M. NICOLAS ZOGHBY :**

Oui. C'est soit qu'on met juste un accotement d'un côté qui va être plus large. Donc,

1680 ce qu'on voit à droite, pour que les cyclistes qui montent aient plus de place. Ou les feux d'alternance, dans le fond c'est ce qu'on voit à gauche. C'est pour ça qu'il y a une voie seulement. Donc, les gens doivent attendre, les gens en voiture doivent attendre. Puis c'est comme sur une route provinciale quand il y a de la construction.

LE COMMISSAIRE :

1685 O.K.

LA PRÉSIDENTE :

1690 Vous dites que vous êtes guide touristique. Cet après-midi, on recevait quelqu'un qui est de l'association des guides, monsieur Houde, qui est un guide privé. Il nous parlait entre autres de la difficulté que ça représentait d'avoir accès uniquement à côté de la montagne, puis parfois les gens se garaient au stationnement du Lac-des-Castors puis les gens voulaient aller à la maison Smith, c'était beaucoup plus long.

1695 Vous, j'ignore à quel titre vous êtes guide touristique, avez-vous connu des difficultés de ce type-là dans votre travail?

M. NICOLAS ZOGHBY :

1700 Moi, je travaille exclusivement soit à pied ou avec des autocars. Donc, je n'y vais pas avec des petites voitures. Je sais qu'il y en a qui le font. Ça m'est déjà arrivé.

1705 C'est sûr qu'en voiture on a la possibilité de faire le tour par le côté nord, par Outremont. Ce qui n'est pas possible en autocar. Ce qui est interdit. Je ne veux pas me pencher sur... Dans le fond, je ne suis pas contre l'idée de permettre, parce que je connais cette proposition qui a été faite par l'APGT. Je ne suis pas contre cette idée de permettre aux guides dans une voiture de faire le transit, en autant qu'il n'y a pas d'abus. Je ne sais pas comment ça va être contrôlé. Mais c'est pas quelque chose auquel moi...

1710 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va. Je me demandais si vous aviez quelques expériences.

LE COMMISSAIRE :

1715

Si les gardiens, la police exige de voir une carte de l'association, c'est une base solide ça. C'est une carte qui est émise par la Ville, qui est vérifiée par le ministère du Touriste.

1720

M. NICOLAS ZOGHBY :

Oui, oui, oui. C'est la Ville de Montréal qui...

LE COMMISSAIRE :

1725

Donc, si jamais la Ville décidait d'aller vers ça, il y a un moyen facile de vérifier la chose.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1730

Même si c'est quelque chose de permanent éventuellement où est-ce qu'on a des bollards qui sortent de la chaussée pour bloquer la rue. Ce qu'on voit souvent en Europe. C'est sûr que dans ce cas-là il faut une technologie quelconque qui permet aux guides de débloquent le bollard. Et dans ce cas-là, on n'a pas de risque d'abus de gens qui l'utilisent. Parce que si on permet à un groupe de franchir, jusqu'à quel point est-ce qu'on permet.

1735

Mais si avec une technologie comme ça où est-ce qu'on peut débloquent, ces gens-là ont accès à cette carte-là, je veux dire pourquoi pas.

1740

LA PRÉSIDENTE :

Ma collègue va vous poser une question.

LA COMMISSAIRE :

1745

J'avais deux questions. Si j'ai bien compris, vous êtes chauffeur d'autocar.

LA PRÉSIDENTE :

1750 Non, non, guide.

LA COMMISSAIRE :

1755 Guide, excusez-moi, guide. Non, pas chauffeur. Vous arrêtez au belvédère Camillien-Houde, est-ce que les gens sortent et se promènent ou bien ils restent dans l'autobus, regardent?

M. NICOLAS ZOGHBY :

1760 À moins que c'est le déluge, d'habitude ils débarquent puis ils prennent 10 minutes. Ils restent dans le coin puis ensuite ils embarquent.

LA COMMISSAIRE :

1765 Est-ce qu'ils sont allés au Café suspendu cet été? Est-ce qu'il y avait des gens qui se... parce qu'il y avait un café.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1770 Oui.

LA COMMISSAIRE :

1775 Est-ce que les gens sont allés?

M. NICOLAS ZOGHBY :

1780 Je ne vois pas toujours, parce que c'est plus en haut, en haut de la côte. Mais des fois, c'est ça, si on a dix minutes les gens ont le temps d'explorer un petit peu, puis oui, à ma connaissance des fois il y a des gens qui montent vers le Café suspendu et tout, si c'est ouvert.

LA COMMISSAIRE :

1785 Il y avait ça aussi. L'autre question c'est le belvédère soleil. Un des problèmes dont les personnes ont parlé c'était le fait que les voitures s'arrêtaient pour regarder. Je ne sais pas si vous avez des idées de ce qu'on pourrait faire pour éviter ce problème-là où les voitures s'arrêtaient pour regarder ou voir ce qui se passait.

1790 **M. NICOLAS ZOGHBY :**

Pour débarquer de la voiture?

LA COMMISSAIRE :

1795 Je ne sais pas si les gens débarquaient ou bien ils s'arrêtaient simplement pour regarder.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1800 Parce que même en autocar on a de la difficulté à voir. Ce qu'on peut faire, bonne question. Non, je n'ai pas de réponse à ça. Mais je sais qu'on ne peut pas tout faire avec une présence policière, mais un petit peu de ça, je pense que ça aiderait. Puis évidemment, aussi c'est toujours une question d'aménagement. S'il y a un accotement qui est super large d'un côté, c'est sûr que ça invite les gens de s'arrêter. En même temps, on a besoin d'un accotement pour les cyclistes, et les piétons ont besoin d'un espace aussi.

1805
1810 Donc, peut-être à ce niveau-là de mettre soit des bollards ou de faire un surélevé, de faire l'accotement un petit peu plus surélevé. Un aménagement physique qui ferait un petit peu les gens de stationner sur l'accotement. Ça peut aider, je pense.

LA COMMISSAIRE :

1815 O.K. C'est tout, merci.

LE COMMISSAIRE :

1820 Je ne veux pas vous coincer avec une question. Si on avait imaginé qu'il y a un service de transport en navette par exemple, une navette très présente qui se promène entre les différents points d'intérêt comme plusieurs suggèrent, est-ce qu'on pourrait dans ces conditions-là interdire carrément le stationnement automobile aux deux belvédères?

1825 **M. NICOLAS ZOGHBY :**

Aux deux belvédères?

LE COMMISSAIRE :

1830 D'après vous, là?

M. NICOLAS ZOGHBY :

1835 Je pense que oui. Bien, c'est sûr que dans mes plus beaux rêves oui. En même temps, je pense qu'avec un système de navette, moi ce que je vois plus, c'est, mettons on voit qu'il y a x cases de stationnement sur la montagne, le Lac-des-Castors, Camillien-Houde et ainsi que maison Smith. On enlève des espaces de stationnement puis on replace la moitié en périphérie de la montagne, comme bon, il y a deux hôpitaux qui sont abandonnés. Je ne sais pas s'il y a un moyen de faire quelque chose soit à l'Hôtel-Dieu soit à Royal Victoria, et d'avoir des navettes qui partent, pas juste de là, mais aussi des stations de métro.

1845 C'est sûr qu'avec juste une navette, je veux bien, mais je ne pense pas qu'on pourrait enlever tout le stationnement sur la montagne. Si c'était ça votre question.

LE COMMISSAIRE :

1850 Non. Ce n'est pas ça que j'ai dit. C'est là où il y a les belvédères, si on interdisait les arrêts des automobiles le plus possible sur Camillien-Houde/Remembrance, dont là où il y a des belvédères qui occasionnent actuellement des problèmes de sécurité importants. Si on veut faire des voies réservées piétons, vélos, autos, en montant et descendant. Il va

manquer de place pour que les autos arrêtent sur l'accotement. Il n'y a plus d'accotement.

1855 **M. NICOLAS ZOGHBY :**

Dans le fond, vous voulez dire pour les belvédères Camillien-Houde et...

1860 **LE COMMISSAIRE :**

Surtout.

1865 **M. NICOLAS ZOGHBY :**

Surtout Camillien-Houde. Je pense que pour les gens qui viennent de l'ouest oui, parce qu'ils s'arrêtent au Lac-aux-Castors, ils font la navette jusqu'au belvédère Camillien-Houde ça va. Mais pour les gens qui viennent de l'est en voiture, qui montent puis ils doivent aller jusqu'à la maison Smith, une navette vers Camillien-Houde. Ça, je pense que c'est...

1870

LE COMMISSAIRE :

Peut-être plus difficile.

1875 **M. NICOLAS ZOGHBY :**

Mais c'est juste, je ne dirais pas que ça ajoute des voitures sur la route. Parce que de toute façon les voitures doivent aller jusqu'à la maison Smith pour faire demi-tour. Mais disons que c'est plus une solution pour les gens de l'ouest.

1880

C'est pour ça qu'avec un stationnement du côté Hôtel-Dieu, peut-être que là, on pourrait enlever Camillien-Houde, laisser quelques espaces pour les autocars touristiques, un arrêt de bus, de taxi et tout, et puis ensuite avoir plus d'espace. Puis là, il y aurait manière de faire quelque chose de méga beau au belvédère Camillien-Houde.

1885

LA PRÉSIDENTE :

1890 Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Zoghby.

M. NICOLAS ZOGHBY :

1895 Merci, bonne soirée.

LA PRÉSIDENTE :

1900 Alors, on prendrait une courte pause. Je suggère que la pause soit courte, si vous n'avez pas d'inconvénients. Alors, on pourra peut-être finir un petit peu plus tôt tout en allouant le temps prévu à chacun. Merci.

PAUSE ET REPRISE

LA PRÉSIDENTE :

1905 Alors on reprend. Bonsoir, monsieur Chartier.

M. DANIEL CHARTIER :

1910 Je m'appelle Daniel Chartier. Je suis architecte paysagiste. Je travaillais sur le mont Royal pendant 23 ans comme architecte paysagiste pour la Ville de Montréal puis 37 ans ensemble pour l'ensemble de la ville, et depuis je suis à mon compte et j'écris des mémoires, différents documents.

1915 Mon mémoire va porter sur l'amélioration de l'accessibilité du mont Royal, améliorer l'accessibilité globale à la montagne, réorganiser les voies de circulation et les stationnements du parc du mont Royal. Et aussi mettre en valeur les paysages et les patrimoines de la montagne.

1920 Il faut s'inspirer du génial concept de Frédérick Law Olmsted pour mettre en valeur le mont Royal de manière optimale. Il faut aider les visiteurs à se ressourcer pleinement grâce au charme des paysages naturels. Il faut faire découvrir la montagne via une séquence de